



Communiqué de Presse

Les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires appellent à la grève ce 8 mars, journée internationale pour les droits des femmes, pour défendre les revendications d'égalité professionnelle, de revalorisation des rémunérations et des carrières de tout-es les agent-es de la fonction publique dans cette perspective, et notamment les métiers les plus féminisés.

Le gouvernement a choisi cette date pour convoquer un Conseil supérieur de la Fonction publique de l'État suite à un vote unanime défavorable sur un article de la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur qui prévoit de priver les préfets du droit de grève, mais aussi du droit syndical et celui de participation.

La CGT, la FSU et Solidaires, en rien convaincues par les réponses apportées par le gouvernement, réaffirment leur opposition à cette disposition tant elle est fondée sur des arguments qui, demain, pourraient se voir appliqués à tout-es les fonctionnaires.

La CGT, la FSU et Solidaires ont demandé, comme il en est d'usage, que la séance du CSFPE de ce mardi 8 mars soit décalée à une autre date compte-tenu de l'appel à la grève et du préavis qu'elles ont déposé pour ce même jour.

Le gouvernement a refusé de donner une réponse favorable à une demande pourtant des plus ordinaires.

Attachées au droit syndical et au droit de grève et à leurs exercices, la FSU, la CGT et Solidaires ne participeront donc pas au CSFPE convoqué ce 8 mars.

Les Lilas le 8 mars 2022